



LES FONDAMENTAUX DE LA RÉGLEMENTATION DES MARCHÉS PUBLICS

2 JOURS

OBJECTIFS

- ✓ Connaître les dispositions essentielles de la réglementation des marchés publics
- ✓ Évaluer les contraintes et les marges de manœuvre de la réglementation des marchés publics
- ✓ Savoir situer ses fonctions au sein du cycle de l'achat public à la lueur des derniers textes

PRIX

2800 € TTC

SATISFACTION CLIENT

★★★★★ 96,3 % (1404 avis)

INTERVENANT

Expériences professionnelles

- ✓ Consultant-formateur en achat et en marchés publics
- ✓ Directeur des achats

Missions réalisées :

- ✓ Formations : réglementation des marchés publics, rédiger un DCE, analyse des offres, gestion administrative et financière des marchés publics, jurisprudence en marchés publics ...
- ✓ Conduite de projet : audit des marchés, assistance en matière de commande publique, élaboration des procédures achat-marché, organisation de la fonction achat-marché ...

Quelques références :



Contactez l'intervenant : contact@axes-management.fr

PROGRAMME

Les textes et les principes

Les nouveaux textes réglementaires
 Les grands principes de la commande publique
 Les marchés publics exclus

Préparer les marchés publics

La définition des besoins
 L'allotissement des prestations
 La préparation du dossier de consultation : RC, CCAP, CCTP, le choix du CCAG
 Les techniques particulières d'achat : ordinaires, à tranches optionnelles, accords-cadres à bons de commandes et accords-cadres à marchés subséquents

Choisir la procédure de passation des marchés

Les seuils de publicité
 Les différents modes de passation : marchés en procédure adaptée, appels d'offres, procédure concurrentielle avec négociation, dialogue compétitif, partenariat d'innovation, concours et marchés globaux
 Les formalités à respecter : délais, publicité, commission d'appel d'offres
 Les modalités de réception des offres

Choisir le titulaire du marché

Les justificatifs à produire par les candidats, le DUME
 Le choix des offres : les critères de jugement et leur pondération
 Les variantes
 Les offres anormalement basses
 Le rapport de présentation du marché

Attribuer le marché

L'information des candidats éliminés
 La motivation du rejet des candidatures et des offres
 Les nouvelles mesures de transparence
 Les modifications en cours de marché, l'encadrement des «avenants»

Exécuter le marché

Le règlement financier du marché : avance, acomptes et solde
 Les clauses de prix
 La certification du service fait
 Les délais de paiement et les intérêts moratoires
 Les recours et les sanctions

Conclusion et évaluation de la formation